

# MÉZIDON VALLÉE D'AUGE (Calvados)

## Manoir de Coupesarte

### Châssis

*Premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*



Si le manoir de Coupesarte est emblématique de la construction à pan de bois en Pays d'Auge, il aura fallu attendre les années 1970 et son étude par Yves Lescroart pour avoir enfin une compréhension fine de ses évolutions et disposer d'une monographie à la hauteur de son intérêt<sup>1</sup>. En matière de fenêtres, l'écrin recèle quelques trésors, puisqu'il conserve six vestiges de châssis d'un type particulier du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, dont certains dans des endroits inattendus. Heureusement, le charme de ce manoir entouré de ses douves n'a pas échappé aux photographes du siècle dernier qui l'ont très tôt saisi et nous en ont transmis de précieux clichés (fig. 2.1). Aussi, l'un deux nous aidera-t-il à retrouver le dessin de leurs vitreries mises en plomb.

### 1 / L'édifice et les châssis

Niché au cœur du Pays d'Auge et érigé sur une plateforme entourée de douves, le manoir, d'une grande unité architecturale au premier regard, comprend en fait deux bâtiments d'habitation accolés à l'équerre et d'époques différentes. En fond de cour, le logis primitif avec sa façade à pan de bois sur un fort encorbellement date de la fin du XVe siècle ou du début du suivant (fig. 1.1 et E.2). L'aile en retour, sans saillie, a été érigée un siècle plus tard, une fois la paix retrouvée (fig. 1.1 et 1.2). Elle conserve de beaux éléments d'origine : cheminées (fig. E.4), pavés vernissés, plafonds peints et décors muraux. Un escalier rampe sur rampe ajouté entre les deux bâtiments permet de distribuer l'ensemble. Les deux grandes façades sur douves et leurs échauguettes montrent une plus grande unité malgré le siècle qui sépare leur édification (fig. 2.1 et 2.2). Comme l'a parfaitement montré Yves Lescroart, cette harmonie est le fruit d'un profond remaniement des pans de bois de l'ancien logis en le dotant notamment d'allèges à croisillons, en soulignant par de longues lices moulurées ses sablières et ses appuis de fenêtre, et en renforçant le contraste de ses matériaux par un hourdis de tuileaux joliment appareillé. Hormis un hiatus dans le raccordement des couvertures au-dessus des douves (fig. 2.1), les deux logis se fondent aujourd'hui dans un ensemble harmonieux que l'histoire ne semble pas avoir affecté.



Fig. E.1. Vue aérienne depuis le sud (vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle)  
Carte postale Combier / CIM à Macon (collection de l'auteur)

<sup>1</sup> Y. Lescroart, « Le manoir de Coupesarte », dans *Congrès archéologique du Bessin et Pays d'Auge* (1974), Paris, 1978, p. 180-187. Y. Lescroart, « Le manoir de Coupesarte », dans *Le Pays d'Auge*, avril 1976, p. 3-9. Y. Lescroart et R. Faucon, « Coupesarte », dans *Manoirs du Pays d'Auge*, Paris, Mengès, 1995, p. 147-157.

Le manoir ne conserve pas moins de six éléments plus ou moins complets de ses fenêtres du début du XVII<sup>e</sup> siècle établies lors de son extension. Le premier châssis a encore l'intégralité de ses éléments, soit un bâti dormant, un vantail à trois panneaux de vitrerie superposés et trois volets. Il est situé dans une petite pièce, en façade sud-est, près de l'échauguette orientale (fig. 2.1 et 3.1). Le deuxième est du même type, mais dans un endroit inattendu. Il a en effet été réutilisé pour constituer un petit pigeonnier sous une lucarne (fig. 5.2). Cet heureux réemploi lui a permis de conserver une grande authenticité. Il ne lui manque que son bâti dormant<sup>2</sup>. Le troisième est dans la même pièce que le premier, mais sur la façade en retour, près de l'échauguette (fig. 6.2). Il présente des caractéristiques identiques, mais ne possède pas de vantail. C'est donc son bâti dormant qui est vitré. Le quatrième est un réemploi en façade de placard qui lui a fait perdre un de ses trois compartiments vitrés (fig. 6.3). Le cinquième est la partie inférieure d'un châssis identique aux autres qui comprend un montant de bâti dormant, le tiers inférieur d'un vantail vitré et le volet correspondant (fig. 7.2 et 7.7). Il a été réutilisé dans une lucarne de la façade sur cour du logis le plus ancien. Enfin, le sixième est un vantail vitré avec son volet intérieur qui présente la particularité d'être divisé en deux panneaux contrairement à tous les autres modèles (fig. 7.5). Il est lui aussi réemployé dans une lucarne du logis médiéval, mais sur la façade opposée (fig. 1.3).



Fig. E.2. Façade nord-ouest du vieux logis  
R. Quenedey, *La Normandie, Calvados*, tome 1, planche 9, Paris, 1927

## 2 / Le châssis n°1 (planche n°3)

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

Le bâti dormant est composé de deux montants et uniquement de deux traverses. Au vu de sa hauteur et de son vantail vitré divisé en trois panneaux de vitrerie, on pourrait s'attendre à le voir intégrer traditionnellement une troisième traverse aux deux tiers de sa hauteur pour former une demi-croisée. Cette curieuse typologie, qui ne change guère l'aspect de la fenêtre, mais augmente considérablement la hauteur du vantail vitré, est observée ici pour la première fois. A l'intérieur, le bâti dormant reçoit une simple feuillure pour accueillir ce vantail à recouvrement.

#### Le vantail vitré

Il est constitué de deux battants et de quatre traverses assemblées à tenons et mortaises non traversées. Ainsi que nous l'avons noté précédemment, il était d'usage aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de diviser le bâti dormant en plusieurs compartiments pour limiter la hauteur des vantaux vitrés qui n'avaient jamais plus de deux panneaux vitrés. Ici, il n'est pas divisé ; le vantail vitré intègre donc exceptionnellement trois vitreries sur sa hauteur. Si ce bâti dormant n'a qu'une simple feuillure, le vantail vitré vient à recouvrement sur celui-ci par l'intermédiaire d'une double-feuillure qui garantit une meilleure étanchéité. Ce système est reproduit sur les chants intérieurs du vantail vitré pour installer les trois volets.

On pourrait rapprocher ces grands vantaux sur dormant sans division en hauteur de ceux du corps de logis de La Fosse à Saint-Aubin le Dépeint (37), datés du dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ils ont une hauteur de 1 552 mm et comportent eux aussi trois compartiments superposés et sensiblement égaux, mais celui du bas est réservé à un soubassement à panneau pour consolider leur bâti exceptionnellement haut.

#### Les volets

Au nombre de trois comme les vitreries, ils sont assemblés à tenons et mortaises non traversées. Ils sont montés à recouvrement sur le vantail vitré par l'intermédiaire d'une double feuillure qui permet de les approcher de la vitrerie pour leur donner l'épaisseur nécessaire aux assemblages sans exagérer le recouvrement. A l'extérieur, ils sont moulurés sur leurs quatre chants d'un quart-de-rond à deux carrés raccordé à l'onglet. Ils intègrent en outre un panneau à plate-bande composée d'un cavet et d'un carré. A l'intérieur, le panneau est à table saillante, selon un usage courant en Normandie à cette période. La table est plus souvent tournée vers l'extérieur, comme aux châteaux d'Outrelaize à Gouvix (étude n°14007) et d'Aubry-en-Exmes à Gouffern-en-Auge (étude n°61014), mais aussi aux manoirs de Cléray à Belfonds (étude n°61005) et de la Cour à Sainte-Croix-sur-Orne (étude n°61007). Aux châteaux de Grisy à Vendevre (étude n°14025) et d'Olendon (étude n°14026), à seulement dix kilomètres du premier, les tables saillantes sont tournées vers l'intérieur.

Le volet du haut est un réemploi qui se voit aisément par les entailles des fiches du côté de la targette, elle-même d'un modèle différent des autres (fig. 3.2).

2 Notre relevé a été réalisé à partir du châssis 2 dont les éléments sont particulièrement bien conservés et sur lequel on peut encore observer les traces des vitreries mises en plomb. Par contre, cette menuiserie ne disposant plus de son bâti dormant, nous l'avons relevé sur le châssis 1 dont les dimensions sont proches (dimensions des vantaux vitrés : châssis 1, 1 836 mm par 503 mm ; châssis 2, 1837 mm par 534 mm).

3 Relevé du Centre de recherches sur les monuments historiques, n°15700 à 15707 et 15732 (auteur : Charton, 1993).

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation du vantail vitré et des volets est assurée par des fiches à gond (fig. 3.5), dont nous n'avons pas aujourd'hui de témoignage assuré de leur emploi avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Mathurin Jousse les cite en 1727 dans *La Fidèle Ouverture de l'Art de Serrurier*<sup>4</sup>, mais ne fait pas de commentaire sur leur usage ou leurs avantages par rapport aux fiches à broche rivée que nous verrons sur le châssis suivant.

### Les organes de fermeture

Le vantail vitré et les volets ferment par des targettes classiques sur platine ovale (fig. 3.4 et plan n°3). La hauteur peu commune du vantail a occasionné la mise en place de trois targettes dont la plus élevée n'est guère accessible. Le volet du haut présente une targette différente, mais il s'agit d'un réemploi que nous comprendrons mieux avec l'exemple suivant (fig. 3.2).

## La vitrerie

Les trois panneaux de vitrerie à losanges qui garnissent le vantail vitré correspondent à une restauration récente (fig. 3.1). Malheureusement, ils ne respectent pas les dimensions des losanges initiaux qui ne formaient pas des compositions symétriques, comme le montre la figure E.3 extraite de la vue de 1927 (fig. 2.1)<sup>5</sup>. A cet égard, nos études montrent que les pièces étaient rarement adaptées aux compartiments vitrés, mais débutaient entière d'un côté et finissaient de façon plus aléatoire de l'autre pour éviter des pertes excessives de verre et réaliser un calibrage en série indépendant des dimensions de chaque châssis.

Le mastic et la peinture ne nous ont guère permis de relever les traces de ces vitreries anciennes, mais l'espacement entre les deux vergettes de chaque vantail est encore visible pour déterminer la hauteur des losanges, et la photo de 1927 donne une indication assez précise de leur largeur. Les vergettes du haut étaient espacées irrégulièrement de 209 mm et 225 mm, et celles du milieu de 208 mm et 212 mm, soit un losange et demi (plan n°3). Leur hauteur était donc de 138 à 140 mm (compris les âmes de plomb). Cette hauteur est confirmée par la position de la vergette du bas du panneau intermédiaire et de celle du haut du panneau supérieur qui étaient distantes du bord d'un losange entier, soit 136, 141, 138 et 142 mm.

En largeur, il fallait un peu plus de trois losanges pour fermer le panneau de 356 mm. On peut donc estimer cette largeur à environ 109 mm, soit un tiers de pied. L'exemple suivant nous fournira des données plus précises pour restituer les vitreries.

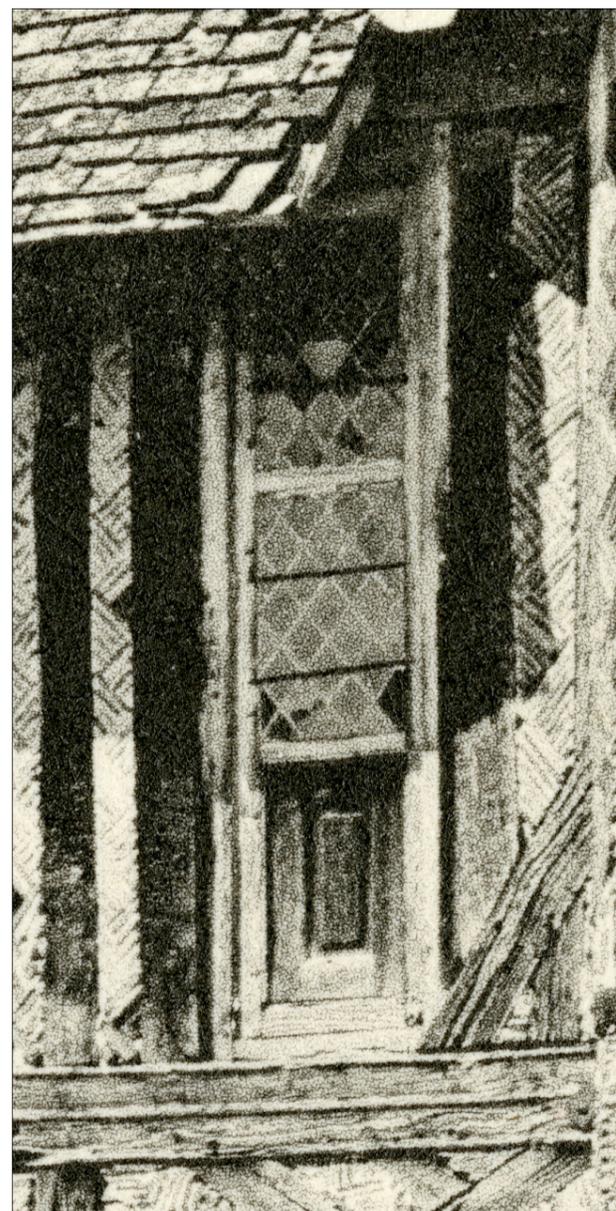


Fig. E.3. Châssis 1  
R. Quenedey, *La Normandie, Calvados, tome 1, planche 7 (détail), Paris, 1927*

## 3 / Les autres châssis

### Le châssis n°2 (planches n°4 et 5)

Ce châssis était réemployé dans les combles pour former un pigeonnier (fig. 5.2). A l'abri des intempéries, son état sanitaire est bien meilleur, même s'il a perdu son bâti dormant. La conception de ses ouvrages de menuiserie est la même. Sur les deux volets du haut, les battants du côté des fiches ont une largeur d'environ 92 mm et ceux du côté des targettes de 102 mm. Sur le volet du bas, c'est l'inverse (fig. 4.1 et plan n°1). On peut donc penser qu'il a été ferré à l'envers. En matière de serrurerie, le châssis montre des fiches à cinq nœuds à broche rivée (fig. 5.3 et 5.4), plus usitées au XVI<sup>e</sup> siècle, et des targettes sur platine plus savamment découpée et repercée (fig. 5.5 et 5.6). Leur forme n'est pas sans rappeler, en plus simple, les modèles publiés en 1727 par Mathurin Jousse dans *La Fidèle Ouverture de l'Art de Serrurier*<sup>6</sup>. Il y avait donc deux modèles de targette dans ce manoir. Les premières, ovales, réservées à des pièces communes, et les secondes, découpées et repercées plus habilement, destinées aux pièces plus en vue.

La composition de losanges donnée par la photographie ancienne nous a permis de la tester sur ce châssis en prenant pour dimensions 139 mm par 109 mm (y compris les âmes de plomb). Les espacements entre les vergettes du haut sont de 214 mm et 226 mm (plan n°4), et celles du milieu de 214 mm et 216 mm (plan n°5). Nous n'avons pas pu retrouver l'emplacement de la vergette du bas du panneau inférieur (plan n°6). Ces mesures sont proches de celles du châssis 1 pour un espacement d'un losange et demi, soit 208 mm. La vergette du haut du panneau supérieur est posée à 153 mm et 144 mm du bord pour un losange, et la vergette du bas du panneau intermédiaire à 150 mm et 144 mm. L'espacement est un peu élevé pour un losange de 139 mm, mais il faut prendre en compte la largeur du plomb périphérique, soit environ 6 à 8 mm selon la façon de le poser.

La projection de cette composition géométrique sur les traces de clous et les empreintes de vergettes ne coïncide pas toujours (plans n°4 à 6), mais les vitreries étaient parfois très irrégulières, et toujours plus qu'un dessin. On voit ainsi que les vergettes n'ont jamais un espacement bien régulier. De plus certaines traces de clou restent incertaines et d'autres peuvent correspondre à des déposes/reposes de vitreries après réparation, voire à des plombs de casse. Il est donc rare d'observer une grande exactitude entre le dessin restitué et les empreintes relevées.

Pour terminer sur ce châssis, il est intéressant de noter qu'il montre quelques traces d'une peinture blanche écaillée qui recouvre une à deux couches d'une peinture rouge à l'ocre qui pourrait être d'origine, cette couleur étant particulièrement usitée au XVII<sup>e</sup> siècle.

4 M. Jousse, *La Fidèle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.

5 Les losanges actuels ont une hauteur de 131 mm pour une largeur de 113 mm. Les vitreries sont maintenues par les vergettes d'origine qui ont une section carrée de 5 par 5 mm environ.

6 M. Jousse, *op. cit.*, p. 108.

#### Le châssis n°3<sup>7</sup> (planche n°6)

Il est situé dans la même pièce que le premier, mais il a davantage été modifié. Les traverses de son « vantail » vitré ont été refaites et celui-ci est fixé curieusement sur le pan de bois. L'espacement entre les colombes n'est pas adaptée à l'ajout d'un bâti dormant. L'impossibilité d'ouvrir ce vantail est pour le moins surprenante, surtout au vu de sa localisation au premier étage et au-dessus de douves profondes. Sinon, sa conception est en tous points identique au premier, notamment sur l'usage de fiches à gond et de targettes sur platine ovale (fig. 6.6).

#### Le châssis n°4<sup>8</sup> (planche n°6)

Comme les précédents, ce châssis, dont il manque le bâti dormant et réemployé sur un placard, comprenait trois panneaux vitrés, mais celui du bas a été supprimé. Sa menuiserie est pareille aux autres et ses targettes copient la forme adoptée sur le châssis n°2 (fig. 6.5). Par contre, on remarque que ses volets sont ferrés indifféremment sur des fiches à gond ou sur des fiches à broche rivée (fig. 6.4).

#### Le châssis n°5<sup>9</sup> (planche n°7)

Il s'agit d'un réemploi dans une lucarne de la partie basse d'un grand vantail vitré, sans doute identique aux autres, dont il reste un volet et un fragment de son bâti dormant. Les deux ouvrants sont ferrés sur des fiches à broche rivée (fig. 7.4). Les organes de fermeture ont été éliminés, mais on aperçoit encore en bas du vantail vitré le spectre d'une targette sur platine ovale (fig. 7.2).

#### Le châssis n°6<sup>10</sup> (planche n°7)

Seul le volet est d'origine. Il diffère des autres en adoptant un montant intermédiaire qui définit deux panneaux. Sinon, sa conception est semblable aux autres. Sa rotation est assurée par des fiches à gond et sa fermeture par une targette sur platine ovale.

### 4 / Les vantaux de porte (planche n°8)

L'édification des deux corps de logis à un siècle d'intervalle et les aménagements successifs ont compliqué la compréhension de la distribution originelle, mais on peut au moins discerner dans cet ensemble quelques beaux exemples de vantaux de porte, dont un probablement de la première campagne de travaux et d'autres plus nombreux et parfois déplacés, mais contemporains de la seconde.

#### Un vantail de la fin du XVe siècle

Il est réemployé dans le comble et se présente sous la forme d'un bâti massif divisé en deux registres de trois panneaux verticaux et étroits, selon un dessin des plus courants dans la seconde moitié du XVe siècle et les premières décennies du suivant (fig. 8.1). Ses panneaux sont agrémentés sur une face de plis de serviette en accolade et sont à glace sur l'autre. On perçoit sur son parement les vestiges d'un ancien décor plus tardif. Le vantail est mouluré de simples chanfreins raccordés au ciseau et a perdu toute sa serrurerie d'origine. Au vu de ses caractéristiques, il provient probablement du logis médiéval.

#### Les vantaux contemporains des châssis

Ils ont en commun d'être constitués d'un bâti divisé non plus traditionnellement en deux registres, mais en cinq, composés de trois registres de panneaux horizontaux séparés par deux verticaux. Comme les châssis de fenêtre, leur bâti est ornementé d'un quart-de-rond raccordé à l'onglet, tandis que leurs panneaux sont moulurés d'une plate bande à un cavet et un carré.

Sur ce type, on compte deux portes à 12 panneaux (fig. 8.4 et 8.5) et deux portes à 17 (fig. 8.2, 8.3, 8.6 et 8.7) dont le revers est arasé. L'une est d'un rare modèle brisé supporté par des pentures flamandes. A l'extérieur, ces dernières affectent une forme en moustache et, à l'intérieur, leur extrémité porte une forte targette. On observe fréquemment ce type de ferrure en Normandie sur les portes extérieures (cf. château d'Aubry-en-Exmes à Gouffern-en-Auge, étude n°61014).

### 5 / Datation

Yves Lescroart date l'extension du manoir des premières décennies du XVIIe siècle, soit après les affrontements confessionnels et dans une période plus propice à la construction. La belle cheminée de l'étage (fig. E.4), avec son large manteau qui s'appuie sur des piédroits en console ornée de volutes, est bien représentative de cette époque. Les caractéristiques des fenêtres, et plus particulièrement l'absence de recoupement en hauteur de leur châssis vitré, l'usage concomitant de fiches à broche rivée et de fiches à gond, l'emploi de panneaux à table saillante, ou la forme adoptée par les platines de leurs targettes sont également cohérentes avec cette période. Nous daterons donc ces châssis du premier quart du XVIIe siècle.

#### Situation



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Edifice
- Planche n°3 : Châssis 1
- Planche n°4 : Châssis 2
- Planche n°5 : Châssis 2
- Planche n°6 : Châssis 3 et 4
- Planche n°7 : Châssis 5 et 6
- Planche n°8 : Portes
- Plan n°1 : Châssis 2 / Elévations intérieure et extérieure cotées
- Plan n°2 : Châssis 2 / Sections horizontales et verticales
- Plan n°3 : Châssis 2 / Serrurerie
- Plan n°4 : Châssis 2 / Restitution de la vitrerie supérieure
- Plan n°5 : Châssis 2 / Restitution de la vitrerie intermédiaire
- Plan n°6 : Châssis 2 / Restitution de la vitrerie inférieure
- Plan n°7 : Châssis 2 / Elévation intérieure (vitrerie restituée)



Fig. E.4. Cheminée de l'aile du premier quart du XVIIe siècle

7 Dimensions du volet du bas : 538 mm par 371 mm.

8 Dimensions du volet du bas : 568 mm par 391 mm.

9 Dimensions du volet : 727 mm par 441 mm. Longueur des tenons du vantail vitré : 50 mm.

10 Dimensions du volet : 662 mm par 530 mm.



Fig. 1.1. Façades sud-ouest et nord-ouest



Fig. 1.2. Façade nord-est



Fig. 1.3. Lucarne, châssis 6 (façade sud-est)

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)	Planche n°1 - Edifice		
Manoir de Coupesarte	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031



Fig. 2.1. Façades sud-est et nord-est\*



Fig. 2.2. Façades sud-est et nord-est

\* photo Ed. Bourdier, dans R. QUENEDEY, *La Normandie, Calvados*, tome 1, planche 7. Paris, Contet, 1927.

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)	Planche n°2 - Edifice		
Manoir de Coupesarte	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031

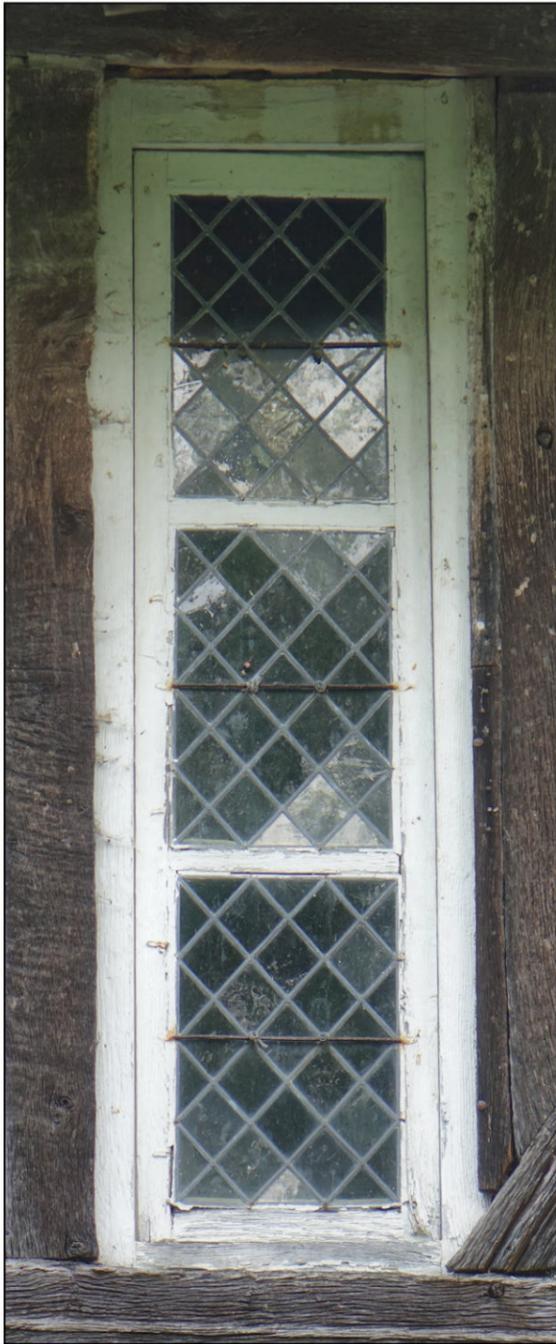


Fig. 3.1. Elévation extérieure



Fig. 3.2. Elévation intérieure

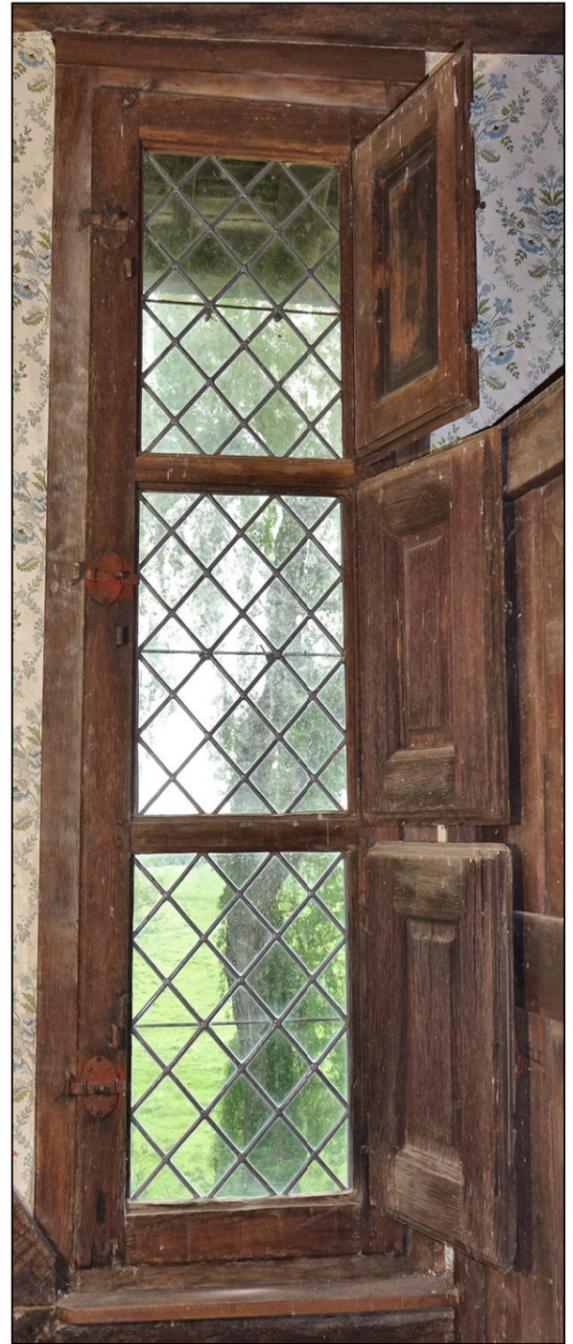


Fig. 3.3. Elévation intérieure



Fig. 3.4. Targettes

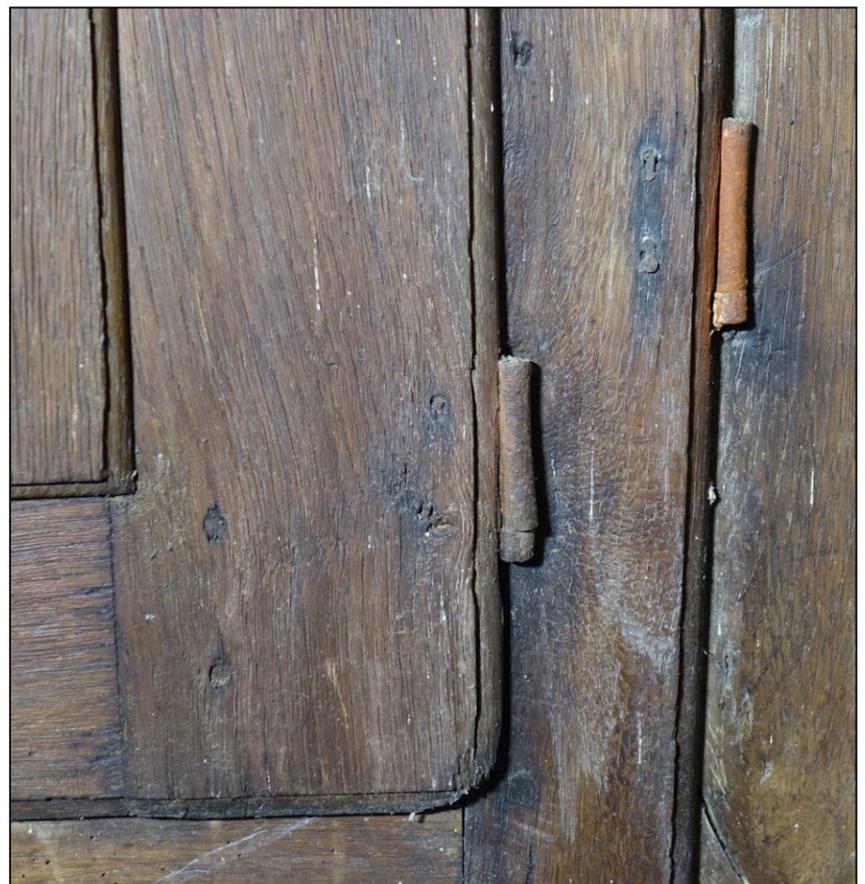


Fig. 3.5. Fiches

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)	Planche n°3 - Châssis 1		
Manoir de Coupesarte	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031



Fig. 4.1. Elévation intérieure



Fig. 4.2. Elévation extérieure

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)	Planche n°4 - Châssis 2		
Manoir de Coupesarte	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031



Fig. 5.1. Elévation intérieure



Fig. 5.2. Châssis 2 en réemploi



Fig. 5.3. Fiches



Fig. 5.4. Fiche

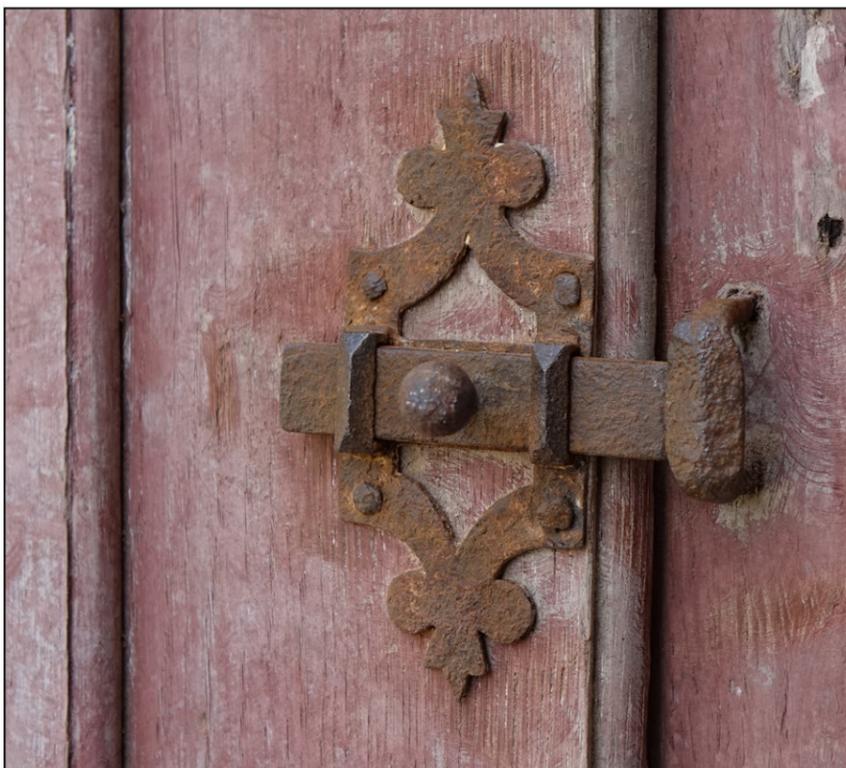


Fig. 5.5. Targette



Fig. 5.6. Targettes

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)

Planche n°5 - Châssis 2

Manoir de Coupesarte

A. TIERCELIN

2022

Etude n°14031



Fig. 6.1. Elévation intérieure (3)



Fig. 6.2. Elévation extérieure (3)

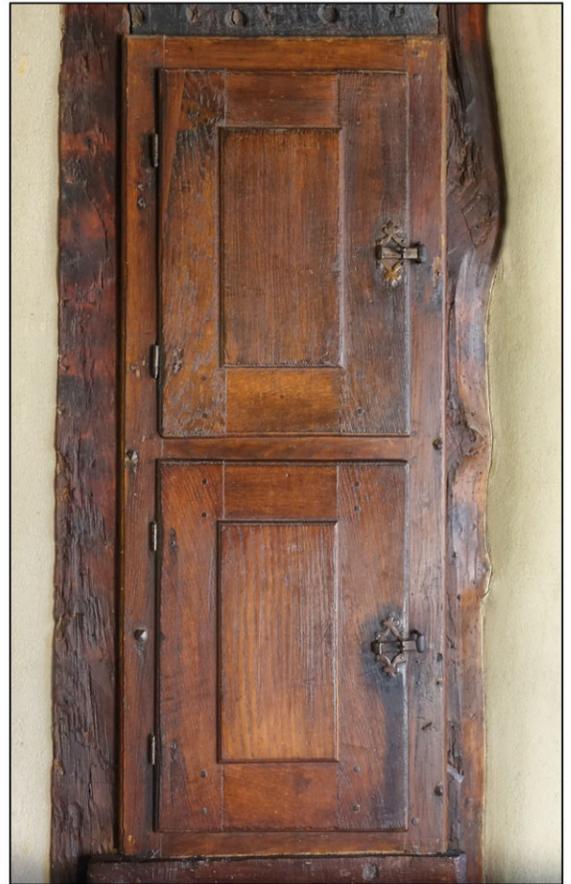


Fig. 6.3. Châssis en réemploi (4)



Fig. 6.4. Fiches (4)

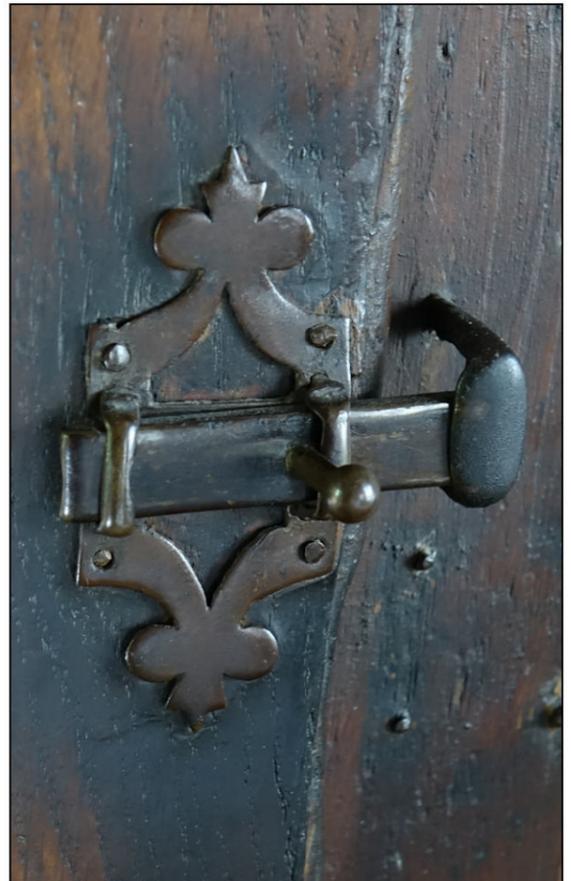


Fig. 6.5. Targette (4)



Fig. 6.6. Targette (3)

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)

Manoir de Coupesarte

Planche n°6 - Châssis 3 et 4

A. TIERCELIN

2022

Etude n°14031

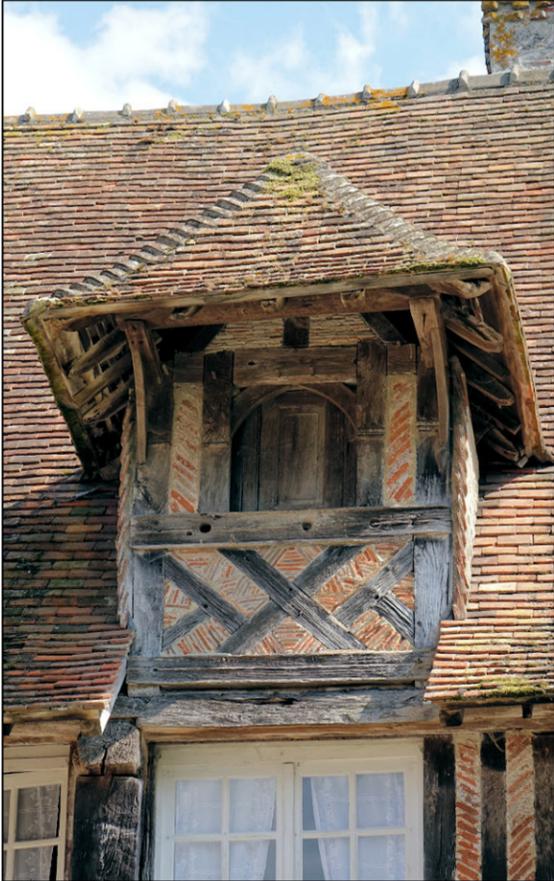


Fig. 7.1. Lucarne (façade nord-ouest)



Fig. 7.2. Châssis en réemploi (5)



Fig. 7.3. Volet (5)



Fig. 7.4. Fiches (5)



Fig. 7.5. Châssis en réemploi (6)



Fig. 7.6. Volet (6)



Fig. 7.7. Châssis en réemploi (5)  
Lucarne (façade nord-ouest)

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)

Manoir de Coupesarte

Planche n°7 - Châssis 5 et 6

A. TIERCELIN

2022

Etude n°14031



Fig. 8.1. Porte 1 (combles)



Fig. 8.2. Porte 2 (rez-de-chaussée)



Fig. 8.3. Porte 2



Fig. 8.4. Porte 3 (étage)



Fig. 8.5. Porte 3



Fig. 8.6. Porte 4 (étage)



Fig. 8.7. Porte 4

MEZIDON VALLEE D'AUGE (14)

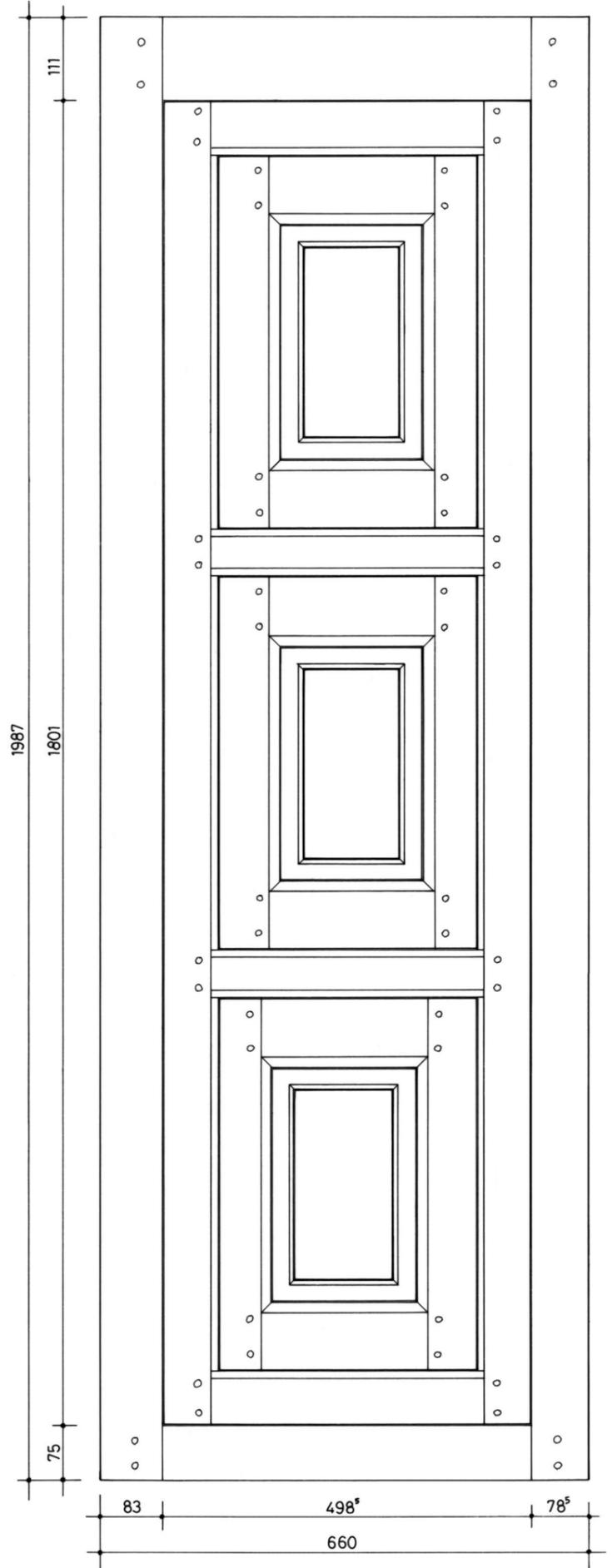
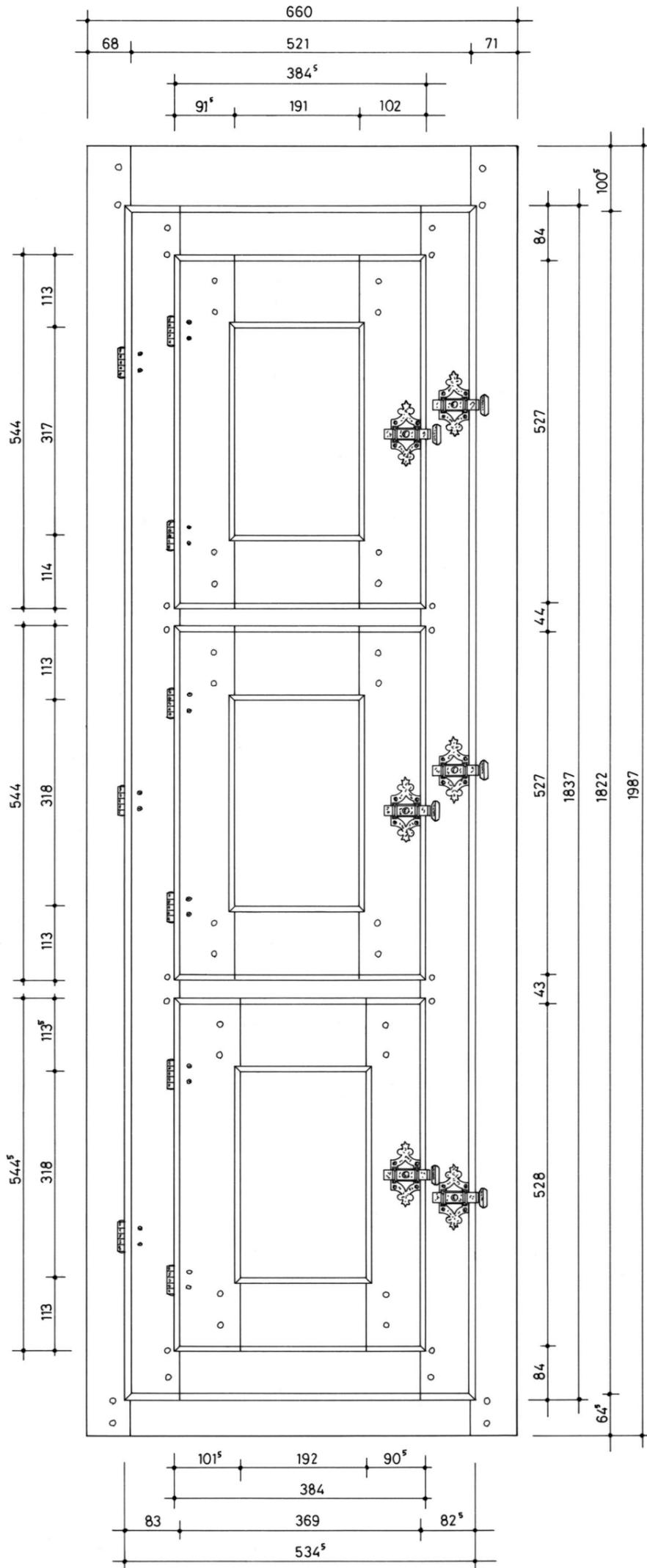
Manoir de Coupesarte

Planche n°8 - Portes

A. TIERCELIN

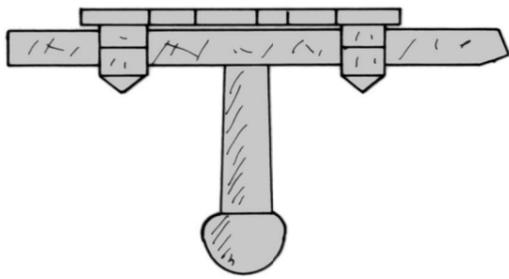
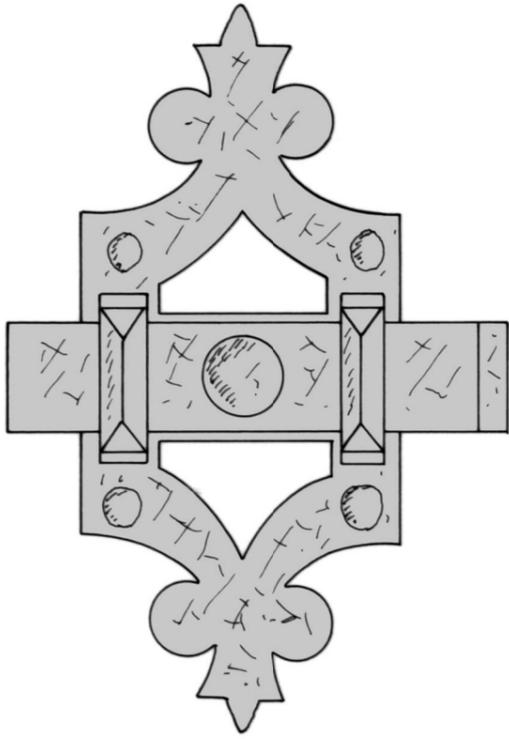
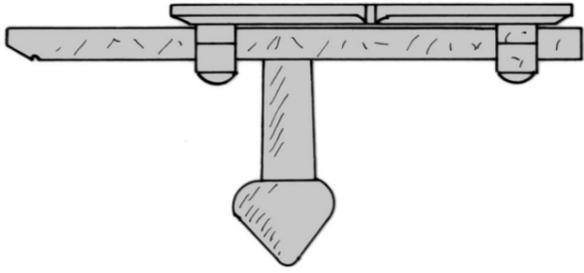
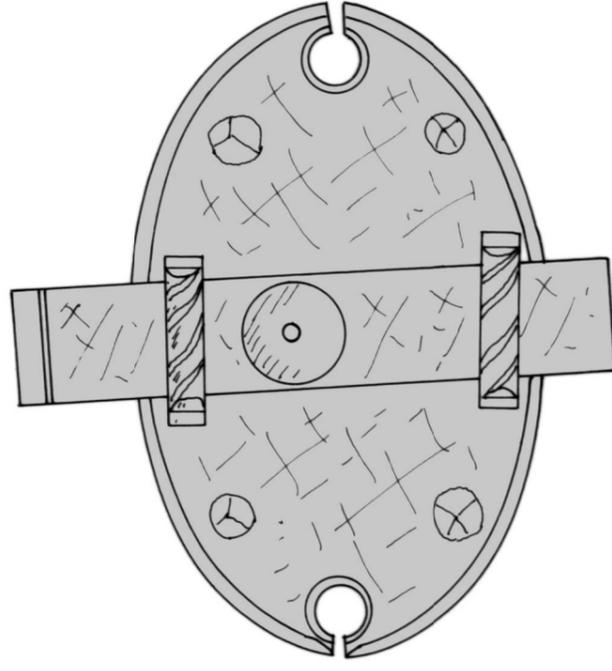
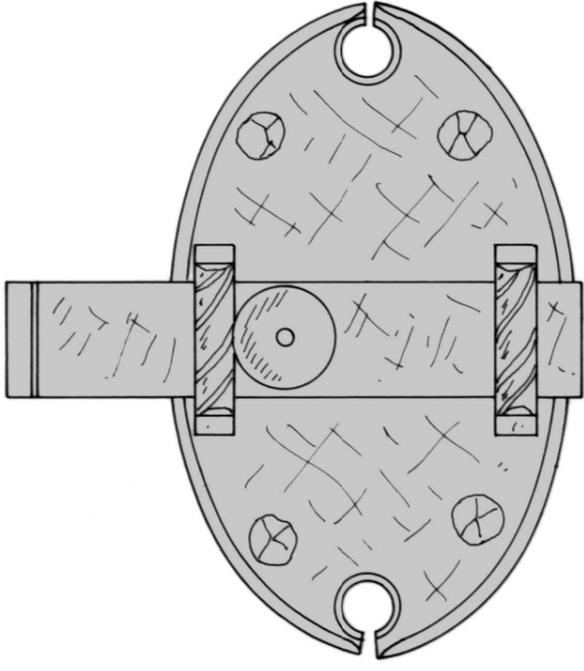
2022

Etude n°14031

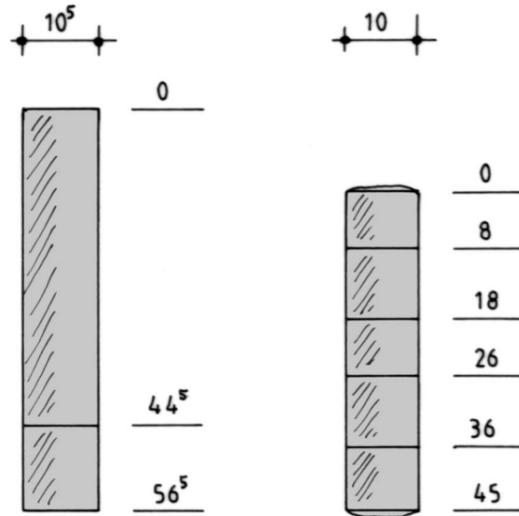
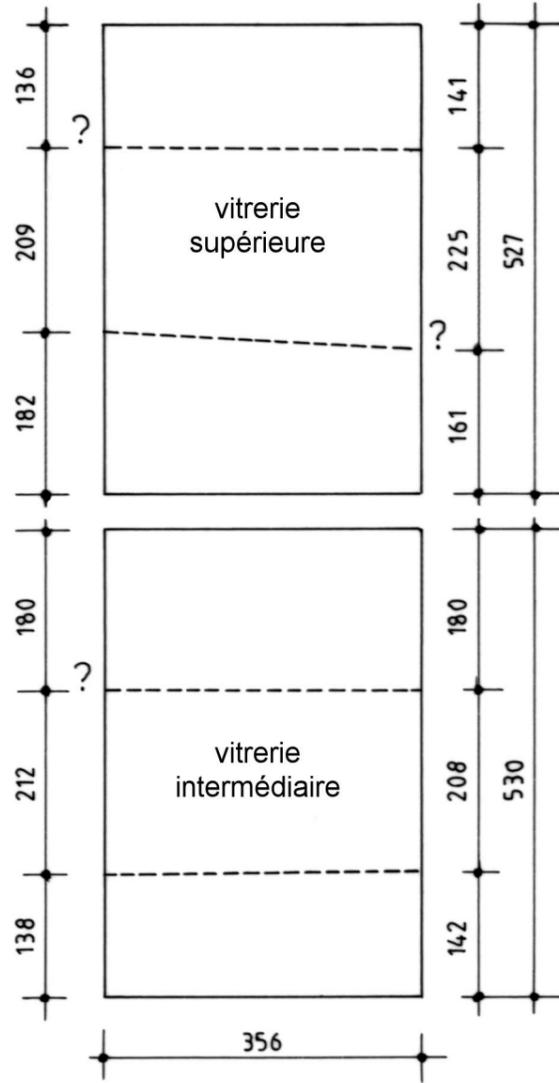


MEZIDON VALLEE D'AUGE (Calvados)		Plan n°1 - Elévations intérieure et extérieure	
Manoir de Coupesarte		A. TIERCELIN	2022
		Etude n°14031	

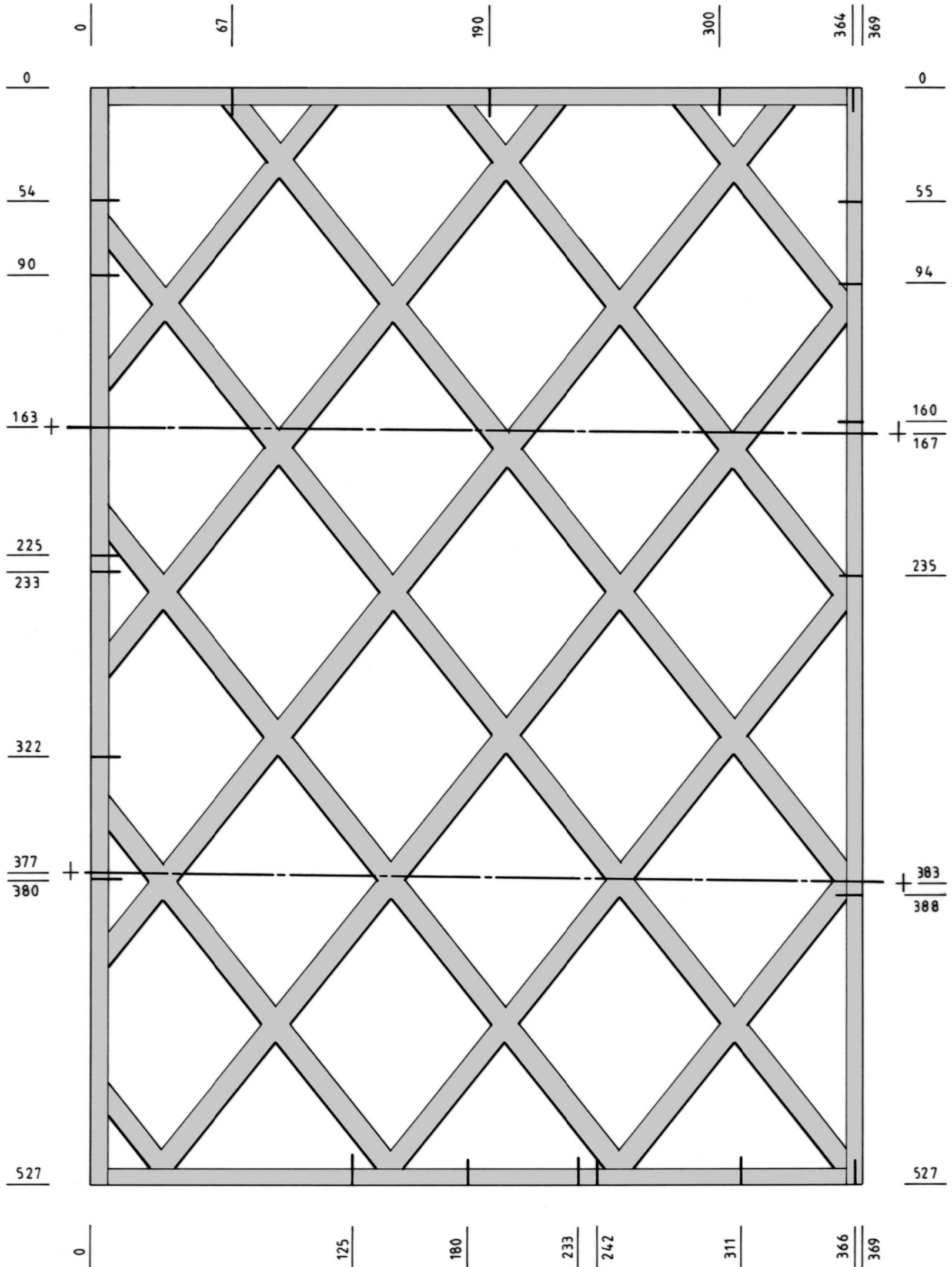




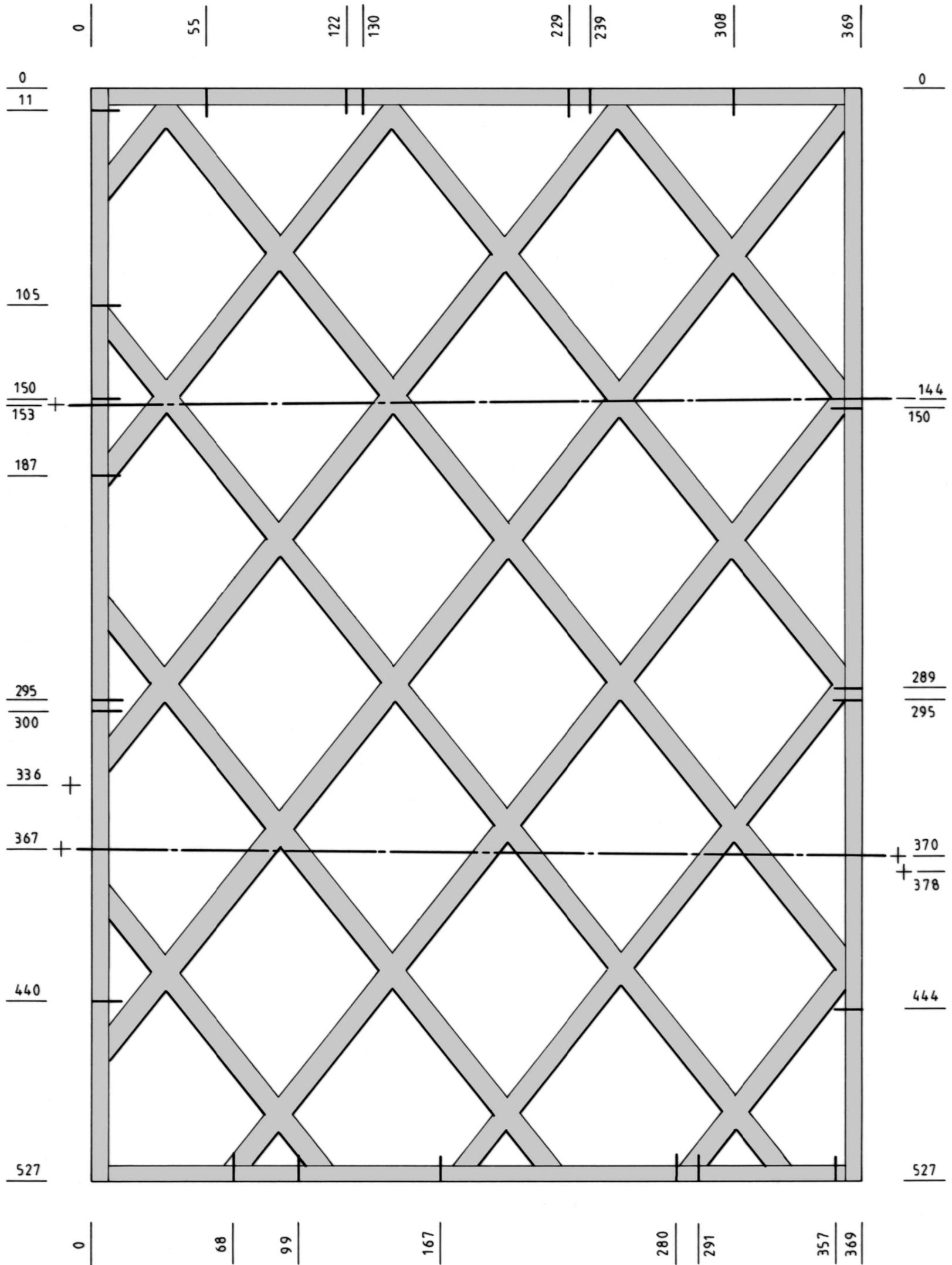
Châssis 1



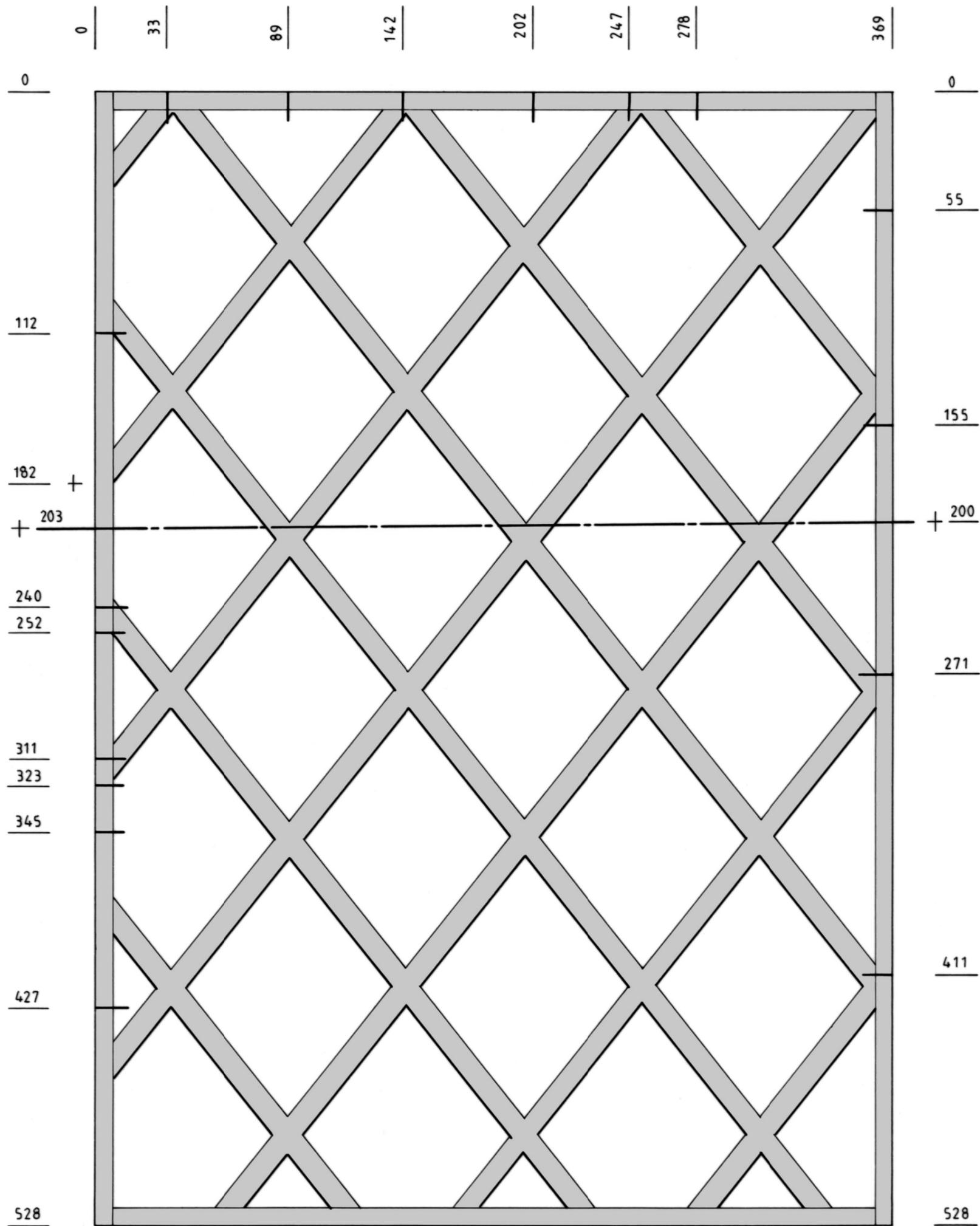
MEZIDON VALLEE D'AUGE (Calvados)	Plan n°3 - Serrurerie et vitrierie	
	A. TIERCELIN	Etude n°14031
Manoir de Coupesarte		2022



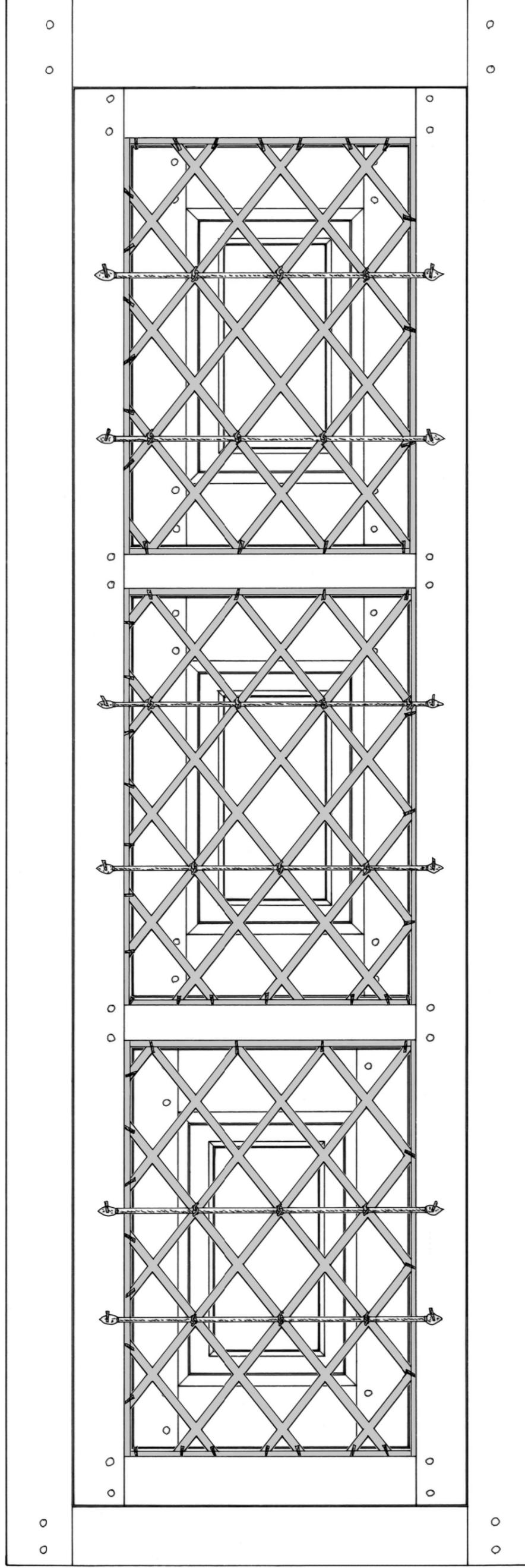
MEZIDON VALLEE D'AUGE (Calvados)	Plan n°4 - Vitrierie supérieure (restitution)		
Manoir de Coupesarte	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031



MEZIDON VALLEE D'AUGE (Calvados)	Plan n°5 - Vitrerie intermédiaire (restitution)		
Manoir de Coupesarte	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031



MEZIDON VALLEE D'AUGE (Calvados)	Plan n°6 - Vitrerie inférieure (restitution)		
Manoir de Coupesarte	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031



MEZIDON VALLEE D'AUGE (Calvados)	Plan n°7 - Elévation ext. (vitrerie restituée)	A. TIERCELIN	2022	Etude n°14031
Manoir de Coupesarte				